



Angers, le 8 octobre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Grand Barathon n'est pas le bienvenu à Angers

À la veille de la tenue du « Grand Barathon » à Angers, la Ville affiche sa profonde désapprobation à l'égard de cet événement qui doit réunir plus d'un millier de participants, invités à multiplier les consommations dans les bars du centre-ville. Elle dénonce un événement fondé sur une incitation à la consommation d'alcool auprès des jeunes, qui soulève des enjeux de santé publique et est susceptible de générer des troubles sur la voie publique. Une position partagée par les professionnels de l'hôtellerie-restauration, qui pointent les risques pour l'image de leur profession et dénoncent un événement qui fragilise les exploitants.

La 3^{ème} édition angevine du « Grand Barathon » s'appuie sur 13 bars et une discothèque partenaires. Le concept – 1 verre acheté, 1 verre offert, en échange d'un gobelet vendu 10 à 12 € sur réservation – pousse à la consommation d'alcool excessive et risque de provoquer des débordements sur la voie publique.

Ces dérives posent des problèmes de santé et de tranquillité publique, tout en mobilisant « inutilement » les services d'urgence, dénonce **Anthony LUSSON**, adjoint à la Sécurité et à la Prévention de la Ville d'Angers : « Les établissements à Angers n'ont pas besoin de ce type d'opération commerciale, qui plus est dangereuse pour la santé. Ce n'est pas rendre service à notre jeunesse que de l'inciter à s'enivrer ».

Cet événement va à l'encontre de **la charte de la qualité de la vie nocturne** de la Ville d'Angers, à laquelle adhèrent **25 gérants d'établissements angevins**, dont aucun ne participera au Barathon. Ces derniers s'engagent à travers **le label « Pas de soirée sans Respect »**, à lutter contre les nuisances nocturnes, les conduites à risque et les violences (discriminations, violences sexistes et sexuelles). Cette charte s'inscrit dans le **Plan d'actions global pour le renforcement de la sécurité**, voté à l'unanimité lors du dernier conseil municipal.

Les deux principaux syndicats représentant les gérants de bars angevins prennent eux aussi leurs distances avec cette initiative qui cible un public jeune, les étudiants en particulier.

« C'est un mauvais calcul pour la profession », regrettent **Céline VIALE** et **Mani SAEIDI**, responsables départementaux de **l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie** (UMIH 49). Le syndicat dit comprendre que « la promesse d'une forte affluence puisse séduire ». Mais ce type d'opération « expose les exploitants à des sanctions, dégrade l'image de nos métiers et fragilise la crédibilité d'une profession qui demande que les règles soient respectées par tous. La licence et le permis d'exploitation font de nous les garants de la sécurité de nos clients. C'est cette responsabilité qui fonde la confiance des pouvoirs publics ».

Président du **Groupement des hôtelleries et restaurations de France dans le Maine-et-Loire** (GHR49), **Loïc CORBEL** ne cautionne pas davantage : « Si nous aimons la fête et la vie nocturne, cette organisation pose de réels problèmes. Elle fragilise les exploitants en leur imposant la formule 1 verre acheté, 1 verre offert. Surtout, elle laisse les professionnels bien seuls face aux lourdes responsabilités liées à la sécurité, aux nuisances sonores, au respect du voisinage et du bien vivre ensemble ».